



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

Comité partenarial de suivi et d'évaluation
Réunion n°2 du 13 octobre 2015 – Compte rendu

Présents :

Jouda PRAT	Conseillère Municipale déléguée : Développement Durable, Agenda 21, Aide à domicile, Emploi, Familles et affaires sociales
Annie PIOFFET	Adjoint au Maire : Sports, Vie associative, Jumelage, Expositions
Julien SCHENARDI	Conseiller Municipal
Véronique PERRET	Conseil Départemental de l'Essonne Délégation au DD et solidaire cheffe de projet
Moric LATASTE	Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE) chargé de mission
Pascal MARTIN	ONF agence départementale de Versailles
Laurent MARNIER	Collège de Villeroy Directeur SEGPA
Jean-François POITVIN	Association ADEMO – Président
Christian PAUMIER	Association ASEC - Président
Claude ROUMEJON	Association MENNECY ECHANGE BONI
Claudine KABELAAN	Ville de Mennecy chargée de mission Agenda 21

Excusés :

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT	Maire
Anne-Marie DOUGNIAUX	Adjoint au Maire : Urbanisme, Hygiène et salubrité, Assainissement
Séverine LEPAGE	Direction Départementale des Territoires (DDT) chargée de mission A21/PCET
Gérald GALLET	Ville de Mennecy Directeur des Services Municipaux
Nathalie PARIS-LECOMTE	Association SESAME Directrice
Xavier DUGOIN	Président du SIARCE

Absents :

Claude GARRO	Adjoint au Maire : Finances, Travaux
Patrick LEGRIS	Conseiller Municipal
Jean FERET	Conseiller Municipal spécial : Affaires scolaires, Réseaux de télécommunications, Informatique, Transports
Jean-Stéphane MARTIN	Conseiller Municipal
Gaël POTAGE	Région Ile-de-France Direction de l'environnement /service A21
Rachel SIMON	SIREDOM chargée des opérations de prévention des déchets
Alain MOREAU	Lycée de Mennecy Proviseur
Serge GATEFAIT	Représentant Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne
Pierre-Olivier VIAC	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne (CCIE) responsable DD et orientations économiques

Ordre du jour :

1. Dossier Appel à reconnaissance « Agenda21 Local de France »
2. Livret de 24 pages et carte mémo
3. Etat et avancement de l'Agenda21
4. Actions à évaluer :
 - n°17 : développer les fêtes populaires et des éco-événements
 - n° 31 : créer une rubrique « éco-responsabilité » dans le bulletin municipal
 - n°53 : optimiser les systèmes de chauffage
 - n°56 : développer la dématérialisation
5. Création du Club de parrainage
 - Action n°23 : mettre en place un dispositif d'aide et de tutorat des jeunes âgés de plus de 16 ans et partenariat du club informatique et du service emploi
6. Conseil Municipal des Enfants (CME) : le gaspillage alimentaire
7. Dossier ONF et Parc de Villeroy
8. « Lettre de l'Agenda21 » rapport annuel de suivi et d'évaluation – janvier 2016
9. Conclusion

Déroulement :

Madame PRAT accueille et remercie les participants pour leur présence.

S'ensuit le déroulé du power-point qui sera joint au compte-rendu.

Au sujet du dossier de reconnaissance, à ce jour il n'y a toujours pas de communication de la liste des collectivités distinguées. Rappelons que le dispositif de reconnaissance a évolué en 2015 et que le projet du territoire est reconnu « Agenda 21 local France » pour la durée de son projet. .

Retour sur l'Atelier Inter Territorial qui s'est déroulé à Metz le 5 et 6 octobre et auquel Madame PRAT a participé:

- Cet Atelier avait pour objectifs de développer les échanges et de travailler certains enjeux à savoir l'évaluation, la participation, la stratégie et le dialogue avec les entreprises.
- L'Atelier a été intense et riche d'enseignements
- Dans le cadre du cap stratégique, un des groupes de travail a porté sur les transports avec une projection de la ville de Mennecey en 2030 (Défi « voiture inévitable ? »)
- Présentation de la démarche participative de la ville de Mennecey par Madame PRAT : participation et communication, participation et sensibilisation, participation et mobilisation.
- Problématique de l'évaluation : les collectivités présentes ont mis en avant la difficulté, l'« usine à gaz » qu'est l'évaluation, c'est pourquoi le Ministère apportera son aide.
- Pour Madame PRAT il n'y a pas de recette miracle; il faut construire notre propre démarche évaluative et ne pas se contenter d'évaluer ce qui est opérationnel c'est à dire les actions mais aussi la stratégie, ce qui est plus difficile.

Ensuite, le livret Agenda 21 et la carte mémo sont présentés aux participants. Il en est de même pour le taux d'avancement des diverses actions (actions à court terme, actions à moyen terme et actions à long terme) ainsi que le taux général d'avancement.

La création d'un Club de parrainage pour les personnes à la recherche d'un emploi et le partenariat du Club informatique et du Service emploi, ont été abordés...

Les résultats de l'enquête sur le gaspillage alimentaire, réalisée sur toutes les écoles élémentaires de la ville par le Conseil Municipal des Enfants, sont présentés. Les pistes d'actions sont mises en lumière.

L'articulation entre le Projet Educatif de Territoire 2015-2018 (PEDT) et l'Agenda 21 est souligné.

A l'issue de cette présentation, Madame PRAT donne la parole aux participants.

Interventions :

Madame Véronique PERRET (Conseil Départemental) souligne que le Conseil Départemental peut apporter son aide (ressources, exposition, financements...) notamment sur la thématique « covoiturage » car l'expérience de « covoiturage » en sud Essonne est en résonance avec le projet de la ville de Mennecy.

Monsieur Christian PAUMIER (ASEC) interroge sur les réponses des écoles à la participation à la Semaine Européenne de Développement Durable de 2016. Quid du collège et du lycée ?

A ce jour il n'y a pas d'éléments de réponse.

Madame Véronique PERRET affirme que le département est prêt à participer notamment en étant le relais de l'information sur cet événement.

Présentation des actions n° 17 / 31 / 53 / 56, les documents concernant ces actions ont été envoyés aux participants avant la réunion.

Remarques/observations/précisions :

Action n° 17 : Développer les fêtes populaires et des éco-événements

Madame Véronique PERRET affirme que ce n'est pas évident de trouver le bon indicateur et voir comment cela contribue aux 3 piliers du développement durable. Il faut réfléchir sur un indicateur ou un triptyque d'indicateurs qui prenne en compte l'environnemental, le social et l'économie.

Madame PRAT répond que cette évaluation sera faite avec notre arbre d'objectifs, cela relève de l'évaluation stratégique.

Pour Monsieur Jean-François POITVIN (ADEMO) une réflexion est à apporter sur le contenu des termes "objectif" et "indicateur". Cette action contient 3 objectifs mais un seul indicateur de résultat. Il en faudrait au minimum 3 pour évaluer chacun des objectifs.

Selon Monsieur Christian PAUMIER, il est souhaitable d'intégrer un Bilan Carbone à ces événements, sachant qu'il peut être très variable selon le type de manifestation. Il en est de même du point de vue dégradation de l'environnement.

Monsieur Moric LATASTE propose de revoir l'intitulé de l'action pour un vocable « éco-populaires » plus parlant qui prend en compte les trois objectifs.

Monsieur Jean-François POITVIN : Les actions (jardin école des myrtilles) des Jardiniers de France sont absentes de la fiche n°17

Madame PRAT répond que les Jardiniers de France vont être associés à des actions concrètes.

Action n°31 : Créer une rubrique « éco-responsabilité » dans le bulletin municipal

Madame PRAT souligne que de nombreux articles sont publiés sur le Développement Durable, l'Agenda21, l'environnement... mais la rubrique avec ce nouvel intitulé « éco-responsabilité » est effective dans le numéro n°28 du « Mennecy actualités », avec des articles sur « *l'Aqueduc de la Vanne* », « *une démarche de valorisation de la biodiversité* », « *une ville propre ? L'affaire de tous !* ».

Thématiques qui seront abordées :

- Lutte contre le changement climatique (déplacements, bâtiments, éco-mobilité)
- Déchets : valorisation des déchets et recyclage durable
- Gestion durable des ressources naturelles (eau, énergie, espaces verts)
- Santé et prévention des risques
- Responsabilité sociale

Madame Véronique PERRET pose la question suivante : la rubrique aura-t-elle vocation à relayer les informations sur le Développement Durable du Département ?

La réponse de Madame PRAT, est oui, c'est possible.

Monsieur Moric LATASTE demande si le journal municipal est imprimé sur un papier recyclé. Madame Prat lui répond oui, l'impression sur papier du journal local respecte les critères d'une gestion durable des forêts.

Monsieur Jean-François POITVIN propose d'inverser l'indicateur de réalisation (nombre d'outils mis en place) et l'indicateur de résultat (sans objet)

Action n° 53 : Optimiser les systèmes de chauffage

Monsieur Moric LATASTE : Pour arriver à ce résultat il faut dans un premier temps une isolation thermique et ensuite on change le mode de chauffage. Optimiser un système de chauffage ne permet l'économie d'énergie que si ce préalable est réalisé.

Madame PRAT répond que les diagnostics et les rénovations des bâtiments communaux font l'objet d'autres fiches actions (action 51 : « *Faire un diagnostic thermographique et énergétique des bâtiments* » et action 52 : « *Rénover les bâtiments : isolation thermique et phonique* ».) Elle souligne qu'au gymnase Maurice Nivot il y a eu le remplacement de la toile de couverture et qu'au gymnase André Violette il y a eu également la réfection complète de la toiture.

Pour Monsieur Jean-François POITVIN (ADEMO) dans la rubrique indicateurs de résultat, il faut mettre la quantité de Kw consommés.

Madame PRAT répond que cela va être fait, nous n'avons pas les consommations réelles comme pour l'eau et l'électricité.

Madame Véronique PERRET (Conseil Départemental) met l'accent sur le fait que la ville de Mennecy doit valoriser les certificats d'économie d'énergie qui sont le reflet des investissements et l'exemplarité vertueuse de la ville.

Action n°56 : Développer la dématérialisation

Etonnement sur la consommation papier qui ne diminue pas sous l'effet de la dématérialisation. Il faudrait voir si la consommation d'encre a baissé ainsi que l'affranchissement.

Monsieur Julien SCHENARDI (conseiller municipal) La dématérialisation a ses limites (baisse du coût du papier, de l'affranchissement, de l'encre....., pas toujours compensée par le coût des logiciels nécessaires.)

Monsieur Moric LATASTE (CCVE) demande quelle est la stratégie de la ville à destination des agents. Exemples : bannette à disposition près des photocopieuses pour brouillon, impression recto-verso, qualité de l'encre, paramétrage informatique.....). Il faut changer les habitudes.

Monsieur Laurent MARNIER (Collège de Villeroy Directeur SEGPA) affirme que la dématérialisation a des effets au quotidien (correspondance interne, convocation.....), il met l'accent sur le volet sensibilisation.

Une réflexion s'ensuit : mettre cette action à moyen terme au lieu de court terme.

Observation de Monsieur Moric LATASTE (CCVE): les salles de réunion ne sont pas équipées de moyens informatiques (ordinateurs, tablettes...) d'où l'utilisation du support papier lors des réunions.

PRAT Jouda
Conseillère Municipale
Déléguée à l'Agenda 21